



RECYCLAGE ANTEOR

ANimer les TEchniques d'Oxygenotherapie – Ranimation

14 janvier 2017

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
- Etre titulaire de la qualification ANTEOR (ou diplôme admis en équivalence)

Sont également titulaires de la compétence ANTEOR :

- Les encadrants de plongée (à compter d'Initiateur de toute commission) titulaires du PSE1 (ou diplômes antérieurs : mention "ranimation", AFCPSAM, CFAPSE).
- Les médecins licenciés à la FFESSM.
- Les Infirmiers hyperbares licenciés à la FFESSM.
- Les infirmiers-anesthésistes licenciés à la FFESSM.
- Les moniteurs nationaux de premiers secours titulaires du PSE1 (ou diplômes antérieurs : mention "ranimation",

AFCPSAM, CFAPSE) licenciés à la FFESSM.

(Pour l'obtention de la carte ANTEOR, faire la demande au Président de la CTR).

CONTENUS DE FORMATION

Révision et mise à niveau des techniques et des gestes de secourisme.

La FFESSM conseille à tous les titulaires de la compétence ANTEOR de maintenir opérationnel leur savoirfaire aussi bien sur l'utilisation et l'entretien du matériel que sur la pratique des gestes essentiels afin de pouvoir assurer efficacement la sécurité de tous.

A ce titre, une réactualisation des connaissances devrait être effectuée aussi souvent que nécessaire.

DUREE DE LA FORMATION

3h00 : de 14h00 à 17h00

LIEU

Club Subaquatique du Léman Quai de Rives 74200 Thonon

